Image not found or type unknown

Rupture du contrat de location

Par **guiral stephanie**, le **29/09/2008** à **10:55**

bonjour je viens de donner mon préavis a mon propriétaire et nous avons deux mois de préavis.
mon mari a postuler pour un emploi dans une autre ville peut on partir avant la fin des deux mois de préavis et si oui le propriétaire a t il le droit de demander un justificatif comme quoi mon mari a trouvé un autre travail merci de vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés